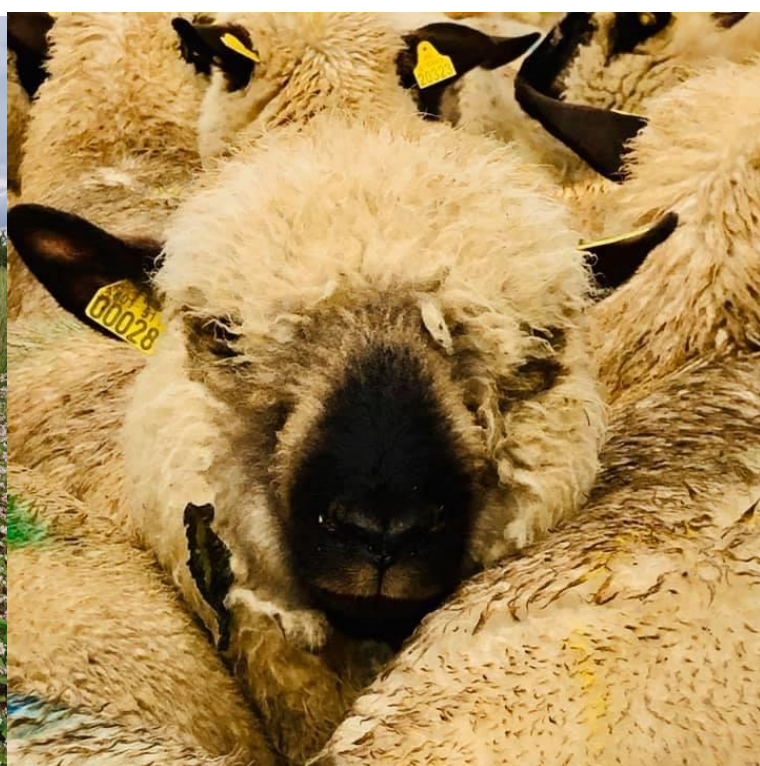




Entrée libre et gratuite pour tou.te.s !

LES APÉROS DE L'INSTALLATION

Le mardi 15 juin à 17h à Valloire sur Cisse
À la ferme de la cour, chez Victor et Nicolas, paysans en
polyculture élevage

DEROULE

17h00 : Accueil et visite de la ferme

18h00 : apéro et repas tirés de vos paniers

Merci de confirmer votre participation :
02 54 56 00 71,
addear41@gmail.com

EN PRATIQUE

Lieu de rdv : 22 rue Fernand Boulon, 41 150 Valloire sur Cisse



<https://bit.ly/3dpmWob>

Covoiturages possibles au départ de Blois : contacter Sophie (animatrice addear41)

Pensez à apporter de quoi partager un repas convivial !



**Vous voulez accueillir un
apéro'installation ?
Contactez-nous !**

LES APÉROS DE L'INSTALLATION

Qu'est-ce qu'un apéro installation ?

Il s'agit de rencontres conviviales pour les porteurs de projets et les nouveaux installés avec pour objectif de vous permettre de croiser vos regards, partager des infos et confronter vos idées ou projets d'installation pour vous enrichir mutuellement. Ces échanges offrent aussi l'opportunité d'élargir son réseau et de créer du lien avec des paysans installés.

Qu'est-ce que l'ADDEAR 41 ?

L'ADDEAR 41 est une association loi 1901 qui porte et accompagne des actions locales de développement agricole et rural auprès des paysans et des citoyens.

NOS OBJECTIFS :

- > Promouvoir et développer une Agriculture paysanne, c'est à dire une agriculture économe, autonome, respectueuse de l'environnement et de la société, et en lien avec son territoire;
- > Participer à la dynamisation du milieu agricole par la transmission, l'installation et la création de nouvelles activités agricoles;
- > Développer les liens entre acteurs du monde rural pour susciter toute initiative ayant des répercussions favorables sur les territoires.

NOS AXES DE TRAVAIL :

- > Accompagnement à l'installation agricole avec le dispositif "De l'Idée Au Projet Agricole" : aide à l'émergence, la construction de projets d'installation et leur insertion dans le territoire, quel que soit leur stade d'avancement ;
- > Accompagnement de futurs cédants à la transmission ;
- > Accompagnement de groupes d'agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques ;
- > Accompagnement dans des projets de commercialisation en circuits courts ;
- > Organisation d'évènements de sensibilisation aux enjeux agricoles.